Cabinet dentaire des Drs LANGLADE et LE FLOCH
Chirurgiens-Dentistes à MÉRIGNAC
89 Avenue du Truc 33700 MÉRIGNAC
Tel. : +33 5 56 97 48 75
dr-langlade-philippe.chirurgiens-dentistes.fr

L'éclaircissement dentaire

Comment redonner tout son éclat à votre sourire ? Les étapes et les avantages de l'éclaircissement dentaire pratiqué au cabinet ('blanchiment').

LA CONSULTATION PRÉALABLE

Le praticien et le patient décident de l'intérêt de procéder à un éclaircissement des dents lors d'une consultation préliminaire approfondie. Un bilan bucco-dentaire préalable est également effectué afin d'écarter certaines contre-indications comme la présence de caries, d'obturations non étanches ou d'inflammation gingivale. Enfin, un détartrage et un polissage des arcades dentaires sont indispensables avant la réalisation du traitement.

Il faut savoir que le traitement permet un éclaircissement de la teinte naturelle des dents et que les cas sévères de dyschromie (coloration de la structure de l'émail, souvent liée à la prise de médicaments lors de la formation de la dent) seront traités par d'autres techniques, par exemple les facettes céramiques.

> **Communément appelé 'blanchiment', l'éclaircissement dentaire est un traitement médical qui requiert des savoir-faire précis.**

COMMENT SE DÉROULE LE TRAITEMENT ?

Première séance

Un détartrage et un polissage sont préalablement effectués afin de retirer la plaque dentaire et les colorations superficielles.

Une empreinte des deux mâchoires est ensuite réalisée afin de confectionner des gouttières sur mesure.

Deuxième séance

Les gouttières sont essayées au cabinet et vous sont remises avec des seringues contenant le produit d'éclaircissement (gel actif).

Il suffira de remplir les gouttières de ce gel avant de les porter toute la nuit (ou selon les instructions qui vous seront précisées au cabinet).

Dès les premiers jours d'application, vous pourrez déjà constater un léger changement de teinte de votre dentition.

Pour la réussite du traitement

Procédez à un brossage minutieux de vos dents avant et après la mise en place des gouttières et veillez à les porter de manière continue et régulière.

L'utilisation des gouttières d'éclaircissement

- Avant de vous coucher, brossez-vous les dents avant de mettre les gouttières remplies de gel.
- Au réveil, retirez les gouttières et rincez-les à l'eau froide (l'eau trop chaude risquant de les déformer) puis brossez-vous les dents.
- Conservez vos gouttières dans leur boîte de rangement et le gel au réfrigérateur.

Empreintes et gouttières en silicone réalisées sur mesure et destinées à recevoir le gel éclaircissant.

Gouttière remplie de gel éclaircissant.

Éclaircissement après traitement.

LE CAS DES DENTS DÉVITALISÉES

> Il existe une technique d'éclaircissement spécifique permettant de traiter les dents dévitalisées qui ont noirci au cours du temps et qui ne sont pas encore trop atteintes.

> Un gel éclaircissant peut être inséré dans la partie supérieure de la dent (la racine ayant été préalablement protégée par un isolant en composite).

> Après un certain temps, le produit fera son effet jusqu'à ce que la dent noircie retrouve la même teinte que les dents voisines. À l'issue de ce processus, le gel sera retiré et la dent ré-obturée.

L'ÉCLAIRCISSEMENT AU CABINET

> Plus rarement, le traitement d'éclaircissement dentaire peut être réalisé au cabinet en une ou deux séances d'une durée de 30 à 60 minutes.

> Les gencives sont préalablement protégées par un dispositif adapté. Puis un gel éclaircissant est appliqué sur l'émail dentaire.

> Le praticien surveille le dosage du produit employé tout au long de la séance, afin d'en mesurer les effets et d'obtenir le résultat recherché.

À SAVOIR

Après un éclaircissement, une sensibilité passagère des dents peut parfois apparaître et durer environ 48 heures. Un dentifrice spécifique est conseillé afin d'atténuer cet effet secondaire.

Pendant les quelques semaines qui suivent le traitement, **les boissons colorantes (thé, café, vin rouge...) sont déconseillées** car le risque de coloration est plus important pendant cette période.

L'éclaircissement ne concerne que **les dents naturelles et non les prothèses.**Ces dernières pourront être restaurées afin d'harmoniser l'ensemble du sourire.

« Des normes très strictes ont été instaurées afin de protéger le public contre les pratiques à risque. Les produits éclaircissants les plus concentrés sont réservés aux traitements réalisés par les chirurgiens-dentistes. »

Source : Webdentiste